

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

Séance ordinaire du 31 mai 2022

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 19 mai 2022	

N° 7

Compte administratif du budget principal 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRÉSENTS :

Membres ayant voix délibérative

- Mme BETHUNE, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DAUDUIT, M. DERRE, Mme DURON, M. GAUMET, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRODIN, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. VALLEE, M. VEYSSIERE.

Membres ayant voix consultative

- M. BESSEYRE, Mme GUILLOT, Mme PICARD.
- **Sapeurs-pompiers** : Colonel hors-classe GLASIAN, Colonel hors-classe BODELLE, Docteur TAILLANDIER, Capitaine BARILI.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

Membres de droit

- M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU, Payeur départemental.

EXCUSÉS :

- **Titulaires** : M. BOYER, M. DESFORGES, M. DA SILVA, M. PERRET, M. SOUCHAL.
- **Suppléants** : Mme BONY, Mme BERNARD, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, M. DUBOURGNOUX, Mme GAIDIER, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, M. PETEL, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Le compte administratif est un document établi par l'ordonnateur, afin de rendre compte à l'assemblée des opérations budgétaires qu'il a exécutées durant l'exercice dont la clôture intervient au 31 janvier de l'année N+1. Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ce document de synthèse présente la comparaison entre les crédits autorisés (inscrits au budget) et les réalisations en dépenses et en recettes ainsi que les résultats de l'exécution du budget. Ces derniers doivent concorder avec ceux du compte de gestion établi par le comptable (Payeur départemental) et dont l'approbation doit être antérieure à celle du compte administratif par l'assemblée.

Le compte administratif du budget principal présenté fait apparaître, à la fin de la gestion 2021, hors virement entre la section de fonctionnement et la section d'investissement les résultats suivants :

Récapitulation	Situation à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Mouvements réels de l'année 2021		Résultat de l'exercice	Situation finale cumulée
			Dépenses réalisées	Recettes réalisées		
Sect. Fonctionnement	6 075 499,91	0,00	57 015 605,11	54 976 363,80	-2 039 241,31	4 036 258,60
Sect. Investissement	1 003 123,41	0,00	14 376 577,15	13 376 659,50	-999 917,65	3 205,76
TOTAUX	7 078 623,32	0,00	71 392 182,26	68 353 023,30	-3 039 158,96	4 039 464,36

La situation finale cumulée fait ressortir un excédent de 4 036 258,60 € en section de fonctionnement et un excédent de 3 205,76 € en section d'investissement. Ces derniers sont conformes à ceux constatés au Compte de Gestion de M. le Payeur Départemental.

I – Section de fonctionnement

Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 60 723 631,52 € en section de fonctionnement.

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles :	50 906 736,36	Recettes réelles :	52 967 426,51
- Charges de personnel	41 886 203,83	- Participation du Département	32 672 000,00
- Charges à caractère général	7 899 469,19	- Contributions des Communes et EPCI	18 837 690,95
- Autres charges de gestion courante	788 419,22	- Prestations et interventions payantes	154 224,41
- Charges financières	321 595,35	- Remboursement d'interventions extérieures au département	253 487,56
- Charges exceptionnelles	11 048,77	- Carences d'ambulances et SMUR	479 508,00
		- Remboursements de traitements	250 134,53
		- Autres remboursements	320 381,06
Dépenses d'ordre :	6 108 868,75	Recettes d'ordre :	2 008 937,29
- Dotations aux amortissements	5 730 428,14	- Amortissement subventions perçues	212 996,00
- Plus et moins-values sur cessions	378 440,61	- Plus et moins-values sur cessions	318 235,53
		- Neutralisation amortissement bâtiments	1 477 705,76
		Sous-total	54 976 363,80
		Résultat reporté (excédent cumulé) :	6 075 499,91
TOTAL DES DEPENSES	57 015 605,11	TOTAL DES RECETTES	61 051 863,71
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 4 036 258,60 €			

Le SDIS a réalisé en dépenses de fonctionnement 98 % des crédits inscrits hors dépenses imprévues (2 596 069,91 €).

La situation finale du **chapitre 012 (charges de personnel)** montre un taux de réalisation de 99 % :

	CA 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	% réalisation 2021
PERSONNEL FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	32 396 939,79	33 821 175,00	33 895 193,41	100%
INDEMNITES SPV	6 703 884,46	8 308 000,00	7 803 476,43	94%
PROTECTION SOCIALE ET SUIVI MEDICAL	81 900,73	84 500,00	64 822,79	77%
ASSURANCE PERSONNEL	120 104,90	125 000,00	122 711,20	98%
Total Chapitre 012 – Charges de personnel	39 302 829,88	42 338 675,00	41 886 203,83	99%

Le **chapitre 011 (charges à caractère général)** est également lié à l'activité opérationnelle mais avec un socle de dépenses rigide constitué de nombreux contrats (assurances, maintenances) et d'obligations réglementaires (contrôles périodiques des équipements et véhicules). Les mesures prises les années antérieures et poursuivies en 2021 ont permis de maintenir l'évolution financière de ce chapitre au dessous du taux directeur annoncé au budget primitif 2021.

Avec la pandémie, il est à noter que le réalisé sur ce chapitre est resté constant entre 2020 et 2021, sans pour autant refléter la réalité.

Les indicateurs ci-dessous sont donnés à titre d'exemple et ont pour objectif d'initier une démarche de suivi. Au même titre que la présentation du compte administratif 2020, les dépenses liées au Covid sont regroupées sur une ligne.

Le SDIS a réalisé **7 899 469,19 €** sur une prévision de **8 370 850,00 €**, soit 94 %. Afin d'avoir une vision plus complète sur l'ensemble des dépenses, le tableau ci-dessous regroupe les dépenses par thématique :

	CA 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	% réalisation 2021
CHARGES DE PERSONNEL (AVANCE SUR REPAS) ET INTERVENTIONS AUTRES SDIS	50 994,07	38 600,00	78 358,79	203%
ASSURANCES	549 108,14	511 183,00	579 889,61	113%
FORMATION ET SPORT	390 993,33	638 600,00	694 200,38	109%
ÉNERGIES	1 152 586,72	1 094 750,00	1 181 455,93	108%
ENTRETIEN MATERIEL ET CONSOMMABLES	623 294,88	592 950,00	610 308,74	103%
CARBURANT	559 420,04	700 000,00	719 770,08	103%
ENTRETIEN PARC ROULANT	979 609,47	1 114 208,00	1 085 480,16	103%
DIVERS FRAIS DE GESTION	108 015,34	125 640,00	120 449,61	96%
PHARMACIE PUI	121 653,64	137 000,00	131 871,07	96%
ENTRETIEN TERRAINS ET BATIMENTS	1 019 208,99	1 168 517,00	1 046 154,16	90%
ENTRETIEN INFORMATIQUE	564 503,75	584 150,00	520 273,25	89%
PROTECTION SOCIALE ET SUIVI MEDICAL	26 598,50	25 000,00	21 912,27	88%
ENTRETIEN TRANSMISSIONS	559 437,68	624 040,00	534 905,27	86%
DÉPLACEMENTS, ALIMENTATION, FÊTES ET CÉRÉMONIES, RÉCEPTIONS	65 003,73	107 000,00	85 129,50	80%
ENTRETIEN MATERIEL SSSM	97 547,10	138 600,00	108 004,88	78%
HABILLEMENT	196 606,06	259 500,00	189 271,81	73%
COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET ABONNEMENTS	50 769,58	110 112,00	64 487,36	59%
CRISE COVID	641 877,45	401 000,00	127 546,32	32%
Total chapitre 011 – Charges à caractère général	7 757 228,47	8 370 850,00	7 899 469,19	94%

Il faut noter la disparité des taux d'exécution dans certaines catégories et par rapport aux prévisions sur le chapitre 011, il paraît opportun de préciser et de commenter certains pourcentages ci-dessus :

- Dans le domaine des charges de personnel : le supplément de consommation de crédits correspond à la participation au concours de caporaux organisé par le SMDIS de Lyon et du Rhône.
- Pour ce qui concerne l'habillement, l'achat de masques en tissu, prévu initialement dans ce domaine, a été intégré dans les dépenses Covid.
- Dans le domaine de la communication :
 - La conception de différents supports de communication (flyers, marquages...) tenant de l'engagement citoyen des sapeurs pompiers a été décalée sur 2022.
 - À cela se sont répercutées l'annulation de manifestations, de cérémonies et de réceptions en raison de la crise sanitaire avec notamment la Sainte-Barbe départementale.

Cependant, il faut signaler que certaines dépenses 2020 ont été reportées sur 2021, notamment, dans le domaine de la formation, le retard pris en 2020 suite aux annulations de stages a été comblé en grande partie sur les modules « Equipiers SUAP » en 2021, un effort important restant à faire en 2022 sur les modules « Equipiers Incendie / PBE ».

Le **chapitre 65 (autres charges de gestion courante)** comprend notamment les indemnités et frais des élus du SDIS, les contributions obligatoires et les participations, les subventions de fonctionnement versées et enfin les pertes sur créances irrécouvrables. Le SDIS a réalisé 82 % de ses prévisions :

	CA 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	% réalisation 2021
INDEMNITES ET FRAIS ÉLUS	37 469,36	40 500,00	29 864,66	74%
PARTICIPATION (INPT POUR ANTARES, RESEAU 3S AURA)	136 714,00	137 000,00	139 027,60	101%
SUBVENTIONS	455 645,00	456 735,00	453 645,00	99%
CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 100,00	2 027,00	1 026,68	51%
DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	0,00	60 000,00	43 598,40	73%
REMBOURSEMENT DIVERS (FRAIS CONGRÈS NATIONAL, ...)	398,54	6 200,00	9 411,75	152%
NOUVELLE PFR	242 214,46	254 457,00	111 845,13	44%
Total chapitre 65 – Autres charges	873 541,36	956 919,00	788 419,22	82%

Le **chapitre 66 (charges financières)** enregistre le paiement des intérêts rattachés à la gestion des emprunts et des lignes de trésorerie. En 2021, le SDIS a réalisé 98 % de ses prévisions à savoir 321 595,35 € sur 327 777,00 € prévus.

Le **chapitre 67 (charges exceptionnelles)** s'élève à 11 048,77 €. Cela comprend, notamment le paiement de frais suite à des sinistres dont le montant est inférieur à la franchise, des remboursements de dégâts sur des téléphones et des annulations de titres.

II – Section d'investissement :

Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 15 886 626,72 € en section d'investissement.

La réalisation en détail est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles :	12 367 639,86	Recettes réelles :	7 267 790,75
- Dette en Capital (dont amortis revolving)	2 900 762,25	- Emprunts	5 200 000,00
- Remboursement sur revolving	531 000,00	- Tirage sur revolving	531 000,00
- Equipements en engins et matériels	5 658 124,02	- FCTVA	722 736,75
- Equipements informatique et transmissions	1 155 192,54	- Subvention communes et EPCI	814 054,00
- Constructions et gros travaux	1 736 839,56		
- Plateau technique de formation	385 721,49		
Dépenses d'ordre :	2 008 937,29	Recettes d'ordre :	6 108 868,75
- Amortissement des subventions perçues	212 996,00	- Amortissement des biens et Bâtiments	5 730 428,14
- Neutralisation amortissement bâtiments	1 477 705,76	- Plus et moins-values sur cessions	378 440,61
- Plus et moins-values sur cessions	318 235,53		
Sous-total	14 376 577,15	Sous-total	13 376 659,50
		Résultat reporté (excédent cumulé) :	1 003 123,41
TOTAL DES DÉPENSES	14 376 577,15	TOTAL DES RECETTES	14 379 782,91
EXEDENT D'INVESTISSEMENT : 3 205,76 €			

Depuis 2004, le SDIS 63 a recours à l'emprunt pour financer sa section d'investissement. **Au 31 décembre 2021**, l'encours de dette est de **26 964 057 €** contre 24 664 819 € au 31 décembre de l'année précédente. Les flux financiers sur l'année 2021 sont :

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement du capital sur les emprunts classiques	2 723 762,25 €	Déblocage emprunt – consultation 2020	1 000 000,00 €
Amortissement des emprunts revolving	177 000,00 €	Déblocage emprunt – consultation 2021	4 200 000,00 €
Total	2 900 762,25 €	Total	5 200 000,00 €

Avec un encours de dette constitué de 67 % d'emprunts à taux fixe et de 33 % d'emprunts à taux variable (dont 1,31 % d'emprunt « revolving »), le SDIS 63 affiche **un taux moyen de la dette de 1,18 %** au 31 décembre 2021, contre 1,84 % pour l'ensemble des SDIS et 1,72 % pour l'ensemble des collectivités (source Finance Active). La stabilisation des marchés de taux d'intérêt à des niveaux négatifs conjuguée aux conditions financières plus favorables (et améliorées par les campagnes de refinancement menées les années précédentes) ont permis de maintenir un taux moyen de la dette en deçà des 2 % pour la troisième année consécutive.

Il convient de rappeler que le SDIS 63 n'a souscrit aucun emprunt ou produit dit structuré. La totalité de **sa dette est classée en 1A** (charte de bonne conduite – rapport Gissler).

Enfin, le SDIS 63 détient dans son encours un emprunt revolving souscrit en 2009. Cet emprunt à long terme peut être mobilisé et remboursé à tout moment dans la limite du capital non amorti. Le SDIS 63 se sert de cet emprunt pour équilibrer la section d'investissement en fin d'année, et effectue le remboursement dès le début de l'année suivante. Il peut également être utilisé en cours d'année comme une ligne de trésorerie.

L'index de cet emprunt est non flooré :

Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Capital non amorti au cours de 2021	Index	Date de fin
CA-CIB	2009	2 478 000,00 €	531 000,00 €	Euribor 03 M + 0,4 %	30/11/2023

En 2021 le SDIS 63 avait prévu une enveloppe de 10 244 995,19 € au titre **des crédits de paiement sur les autorisations de programmes votées**. Les crédits inscrits ont été réalisés à hauteur 8 809 993,89 € soit 86% ils sont répartis entre :

- Equipement en engins et matériel :
 - Parc roulant (AP/CP 21 et AP/CP 31) 3 174 744,50 €
 - Habillement (AP/CP 32) 849 952,58 €
 - Mobilier de bureau (AP/CP 23 et AP/CP 33) 153 297,26 €
 - Matériel d'incendie et outillage (AP/CP 23 et AP/CP 33) 707 631,87€
 - Matériel de sec et de santé méd (AP/CP 23 et AP/CP 33) 163 426,62 €
 - Air respirable (AP/CP 29) 609 071,19 €

- Equipements informatique et transmissions :
 - Licences et logiciels (AP/CP 17, AP/CP 24 et AP/CP 34) 469 225,47 €
 - Matériel de transmission (AP/CP 24 et AP/CP 34) 467 256,18 €
 - Matériel informatique (AP/CP 24 et AP/CP 34) 218 710,89 €

- Construction et gros travaux :
 - Entretien des casernements (AP/CP 25 et AP/CP 35) 630 705,65 €
 - Extensions et gros travaux (AP/CP 26) 979 282,99 €
CIS de Cunlhat, Issoire, Pionsat, St-Amant-Roche-Savine et Vertaizon
 - Aménagement du site de Crouel (AP/CP 28) 385 721,49 €
 - Construction (AP/CP 30) 967,20 €
CIS de Rochefort Montagne

Le compte administratif détaillé 2021 peut être consulté auprès du service de l'administration générale du SDIS. Le montant des réalisations 2021 apparaît également dans le rapport du Budget primitif 2021 présenté au conseil d'administration le 29 mars dernier.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

DELIBERATION

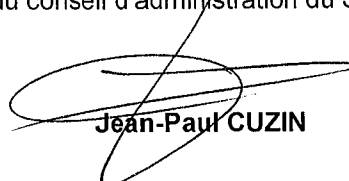
Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- **d'adopter le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2021 tel qu'il vous est commenté.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 31 MAI 2022

Le président
du conseil d'administration du SDIS,


Jean-Paul CUZIN

Accusé de réception en préfecture
063-286300017-20220610-22_07674-DE
Date de télétransmission : 10/06/2022
Date de réception préfecture : 10/06/2022